

Ordre du jour :

- 1) Budget 2016 du Conseil départemental de la Sarthe ;
- 2) Répartition de la dotation cantonale aux associations ;
- 3) Questions diverses.

1°) Budget 2016 du Conseil départemental de la Sarthe

Présentation par Christophe COUNIL

Un dossier très complet sur le budget a été envoyé aux membres du conseil cantonal. Il est important de prendre connaissance de ce dossier même si nous ne sommes pas toujours d'accord avec les choix qu'il présente.

Le budget du Département a été élaboré dans un contexte difficile :

- Les dépenses sociales sont en hausse (APA, RSA, PCH), ce sont des dépenses mal compensées par l'Etat depuis le début des années 2000. En 2015, le reste à charge pour le Département représente une somme de 71,6 M€ dont 29,4 au titre du Revenu de Solidarité active (RSA), 28,6 au titre de l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA) et 13,7 au titre de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH). En cumul sur 12 années, cela représente une somme de 590 M€ soit l'équivalent d'un budget annuel.
- Depuis plusieurs années, les collectivités locales sont confrontées à un gel puis à une baisse des dotations d'Etat qui représentent un quart des recettes de fonctionnement. Pour 2016, la baisse est estimée à - 7,8 M€ pour le Département de la Sarthe.

Cette situation impose des choix pour réduire les dépenses. Cela se traduit par une baisse des aides aux Communes, aux associations ou encore aux particuliers à travers toute une série de tracasseries administratives qui permettent de retarder le versement des aides sociales aux plus fragiles. Par ailleurs, les dépenses d'investissement sont en baisse.

Dans le même temps, la majorité départementale qui s'est engagée à ne pas augmenter les impôts, à multiplier les hausses de certains tarifs : restauration scolaire dans les collèges, transport des élèves ...

Le groupe des élus de Gauche et républicains auxquels nous appartenons a voté contre le budget 2016 considérant que les choix de la majorité départementale ne vont pas dans le bon sens. Notre groupe a présenté un contre budget avec 17 propositions concrètes qui ont été balayées d'un revers de main par le Président du Conseil départemental. Nous proposons des économies, notamment 200 000,00 € sur le budget communication à reporter sur les dotations.

Par ailleurs, nous avons mis en avant un certain nombre de désaccords sur la façon de gérer les finances du Département :

- L'association Aide à domicile est dans une situation financière très difficile risquant de conduire au licenciement de plus de 500 personnes. Or, le déficit de cette association est dû en partie au

Département qui refuse de prendre en compte les déplacements des salariés entre chaque bénéficiaire. Le trajet est considéré sur le temps de travail et doit donc être rémunéré mais n'est pas reconnu ainsi par le Département. De même, considérer que 30 minutes est suffisant pour lever une personne âgée, faire sa toilette et lui préparer son petit déjeuner ... A ce rythme, il est préférable de parler de maltraitance sur personne vulnérable.

- Refus de mettre en œuvre une tarification modulée en fonction des revenus des familles pour la restauration scolaire.

- Différence de traitement entre les zones rurales et les zones urbaines. Ainsi, les projets menés sur Le Mans et Arnage sont rarement soutenus par le Département alors que les mêmes projets sont aidés dans les zones rurales ... C'est oublier que près de la moitié des recettes fiscales du Département proviennent de Le Mans Métropole.

Réponses aux questions :

- Le personnel de la collectivité représente un budget conséquent 88 M€ (hors assistants familiaux) et constitue le 1^{er} poste de dépenses du Département.

- Le projet de transfert du RSA à l'Etat est en cours de discussion entre les Départements et le Gouvernement. Cette proposition gouvernementale devrait permettre de soulager le budget des Départements en redonnant à l'État son rôle de financeur du RSA et de revenir à la solidarité nationale. [Depuis, le Conseil cantonal nous avons eu le regret de constater l'échec de ces négociations].

- Lors d'un prochain conseil cantonal, des collègues membres de la commission solidarité viendront présenter le schéma départemental unique d'organisation sociale et médico-sociale qui définit les principaux axes de travail pour l'Enfance, le Handicap et les Personnes âgées.

2°) Répartition de la dotation cantonale aux associations

Présentation par Isabelle COZIC - GUILLAUME

Historiquement, les Conseillers généraux disposaient de deux dotations destinées à soutenir les associations sportives et culturelles. La majorité départementale a décidé, sans aucune concertation avec les élus de Gauche, de les remplacer par une seule dotation destinée à soutenir l'ensemble des associations.

Aussi, chaque canton dispose d'une enveloppe calculée en fonction du nombre d'habitants avec 0,72 € par habitant. Cette démarche reposant sur un pur critère démographique aurait pu nous satisfaire mais la majorité départementale a décidé d'accorder une prime de 5 000 € aux 8 cantons possédants plus de 20 communes ... 8 cantons de Droite ! Cette rupture d'inégalité entre les habitants et les cantons de notre Département n'est pas acceptable. Nous avons voté contre ces nouvelles modalités.

En 2016, notre canton bénéficiera donc d'une dotation de 20 375 € soit une somme en baisse de 25% par rapport aux anciennes modalités de calcul des dotations.

La dotation cantonale est destinée à soutenir des manifestations présentant un caractère cantonal, participant à l'animation du canton ou s'exerçant au bénéfice des habitants du canton. Pour pouvoir bénéficier d'une subvention cantonale, chaque association devait déposer un dossier complet avant le vendredi 27 mai.

Pour établir la répartition, nous avons acté les principes suivants :

- Examen de tous les dossiers ;
- Etude de l'impact de l'action présentée sur les habitants du canton ;
- Prise en compte de l'importance du public concerné, notamment du public jeune ;
- Importance du caractère innovant du projet ou de l'action.

Le montant de la subvention tiendra compte de tous ces critères. Le montant minimal d'une subvention est fixé à 150 €, le montant maximal à 1 200 €. La subvention ne se limitera pas à participer au simple fonctionnement ordinaire de l'association. Elle est accordée à un projet défini, une action précise qui doivent être présentés avec son budget spécifique.

Après échange et quelques modifications, les membres du Conseil cantonal actent la répartition suivante :

ASSOCIATION	OBJET DE LA SUBVENTION	MONTANT ATTRIBUÉ
Activités Loisirs des Cheminots du Mans	Exposition photographique Le Mans "Hier et Aujourd'hui"	150 €
Association des victimes de l'Amiante Renault (ADVARM 72)	Fonctionnement général de l'association qui vient en aide aux salariés et personnes victimes d'exposition à l'amiante dans un cadre professionnel.	350 €
AFT des Quartiers Sud (Glonnières)	Organisation d'une soirée pour les femmes fréquentant les ateliers d'alphabétisation de l'association.	250 €
AGAG Arnage	Animation à la Gèmerie "Un été en famille à la Gèmerie"	600 €
AGFEPA (Parents d'élèves Arnage)	Fête des écoles d'Arnage	200 €
AIF du Soleil (Guetteloup)	Organisation d'un marché de Noël	500 €
Amicale CNL Ronceray-Glonnières	Animation dans les cités des quartiers Sud (galettes, carnaval, concours balcons fleuris, etc...)	300 €
Asso. Les Petits Débrouillards	Cofinancement de l'action Club UniverCité dans le cadre d'un projet "quartier de connaissance"	500 €
Asso. Sportive Collège Henri Lefevre	Aide au développement de la participation des jeunes aux activités	350 €
Asso. Sportive Collège Le Ronceray	Projet "Océan" aux Sables d'Olonne avec la découverte du littoral et activité surf	350 €
Asso. Sportive Collège Les Sources	Développement de l'activité cirque	350 €
Asso. Sportive Collège Maroc - Huchepie	aide au fonctionnement de l'association pour développer la pratique sportive des collégiens.	350 €
Collège Maroc - Huchepie	Participation des élèves de la chorale au "Devoir de mémoire" le 11 novembre à l'opéra Garnier à Paris.	150 €

Asso. Sportive Collège Vauguyon	Sortie de fin d'année scolaire à Papéa pour récompenser les élèves qui se sont le plus investis	350 €
Asso. Culture et bibliothèque pour Tous (Vauguyon)	"Partir en Lire" la grande fête du livre pour la jeunesse du 20 au 31/07/2016	150 €
Asso. de solidarité des retraités du Mans (Ronceray)	Accompagnement culturel des enfants et des retraités du quartier Ronceray - Glonnières.	150 €
Asso. Lire à Arnage	Contes africains dans le cadre du Marché de Noël organisé par le groupe MALI	700 €
Asso. Maroc Pavoine	Participation aux activités de l'association pour animer le quartier Maroc - Pavoine.	200 €
Asso. Pétanque Amicale Club des Sources	Découverte de la pétanque pour les jeunes et adultes du quartier des Sources	300 €
Asso. Punch Live (Glonnières)	Poursuivre la mise en place d'actions déjà engagées dans les quartiers du Mans réunissant le sport et la culture	300 €
COCA Arnage (Corrida)	Faire découvrir le running aux familles et enfants	500 €
Centre Social des Quartiers Sud	"Vivre ici et être d'ailleurs" Fête interculturelle et fête de quartier de la Cité des Pins	800 €
	Fête de quartier Cité des pins 2016 : bric à brac animé le 24/09/2016	400 €
Club des modélistes ferroviaires du Maine	Découverte et initiation à la réalisation d'un diorama ferroviaire	350 €
Club sportif des cheminots du Mans	Soutien aux différentes sections	500 €
Club sportif des cheminots du Mans Section Handball	Gratuité des licences pour personne à mobilité réduite pratiquant le hand fauteuil	200 €
COCA Carnaval d'Arnage	Organisation et encadrement du carnaval	800 €
Comité de jumelage MALI	Electrification du centre de santé communautaire de SAKOIBA (Mali)	500 €
Comité départemental de cyclisme de la Sarthe	Ensemble d'épreuves organisées en 2016 au vélodrome du Mans, sur route, etc...	300 €
Compagnie Théadantcia (Arnage)	11ème création "History, les années 90" spectacle musical	300 €
DA CAPO 72	Développement de la magie avec de nouveaux tours plus professionnels	500 €
DEPAR	Randonnée dans les Alpes Mancelles avec des demandeurs d'emploi d'Arnage et des Quartiers Sud	375 €
Maison des habitants d'Arnage	Aide à la réalisation de projet des habitants : ateliers de loisirs - jeunesse et famille	800 €

Etablissement d'enseignement artistique d'Arnage	Musique en terrasse - 5ème édition les 10 et 11 juin 2016	600 €
FSE Collège Les Sources	"Jardinons au collège"	150 €
Gym volontaire Eau Vive	Soutien à la communication du club pour faire connaître ses activités aux habitants des quartiers Sud.	300 €
Harmonie des Chemins de Fer du Mans	Achat de nouvelles partitions	150 €
L'Ablette d'Arnage	Organisation de la journée Fête de la pêche	200 €
Le Jardinier Sarthois	Transmission des connaissances aux jeunes enfants 6 ans-15 ans	200 €
Le Mans Sarthe Vélo	Financement des activités éducatives du club à destination des plus jeunes.	500 €
Les Amis de la Médiathèque Sud	Invitation d'un écrivain et son éditeur : Cécile PUISSANT puis Alexandre SEURAT en fin d'année 2016	150 €
Les Amis du Foyer Logement Vauguyon	Aménagement d'un terrain de pétanque	150 €
Ludothèque Planet'jeux	Médiation par le jeu auprès des habitants du canton Le Mans 6	400 €
M A T 72	Promouvoir les compétitions jeunes et améliorer leur niveau	300 €
MJC Plaine du Ronceray	Appui à la rénovation de la cuisine / chantier jeunes - Lien intergénérationnel	1 200 €
Polonia Sarthe	Accroissement et valorisation de la bibliothèque	150 €
ROUL'MANS	Développement des actions de l'association sur les des séances de temps périscolaires	200 €
Tasse Cailloux	Organisation 100 km Audax	150 €
Team Racing Kart d'Arnage	Le Championnat - Lmes 24 H du Mans championnat du monde	200 €
Team RM Cycling d'Arnage	Organisation d'une journée rétro/vélo	300 €
US Arnage	Création d'une douzième section "sport adapté"	1 000 €
Union Le Mans Sud	Formation des jeunes éducateurs et arbitres	700 €
Union sportive des Glonnières	Permettre aux familles défavorisées des quartiers sud de bénéficier d'un service public local en pratiquant le football	500 €

Par ailleurs, nous ne pouvons que regretter la disparition de la Convention de développement local (CDL) qui avait permis d'aider de nombreux projets à hauteur de 22 000 € par an. Elle est remplacée par un nouveau dispositif qui ne bénéficie qu'aux territoires ruraux.

3°) Questions diverses

- Projet de décoration pour l'école Léonard de Vinci ? Christophe COUNIL propose une rencontre avec les Parents d'élèves.

*

* *

Le prochain conseil cantonal aura lieu le jeudi 08 septembre 2016 à 20 h 30, en présence de M. Ghislain ROBERT, ACO Le Mans. Il permettra d'évoquer les projets de l'ACO notamment en matière de développement des activités touristiques autour du Circuit des 24 heures.

Fait au Mans, le 30 juin 2016.